



BUCEY EN OTHE

Edito N° 15

JUIN 2020



Le mot du Maire

Confinement, isolement, attestation de sortie, solidarité, masques, télétravail, école à la maison, tel a été notre quotidien ces trois derniers mois. Chacun l'a vécu différemment et a entrepris des tâches qu'il n'avait pas pour habitude d'effectuer.

Entre tri, rangement, visionnage de vieux films, lecture, conversations téléphoniques, balade dans un rayon de moins d'un kilomètre, pour certains le temps a passé plus vite que pour d'autres.

Ce qui est sûr c'est que nous avons pu profiter de notre jardin pour semer et planter grâce à un mois d'avril exceptionnellement chaud et ensoleillé.

Nous nous souviendrons longtemps de ce premier semestre d'année 2020 et, pour nous élus, de ce premier début de mandat. Après ces élections municipales tenues avec un protocole sanitaire basique grâce à la pharmacie d'Estissac qui nous a fourni du gel hydroalcoolique et une trentaine de masques FFP2 remis aux personnes les plus vulnérables, tout s'est arrêté. La mairie a été fermée au public, le nouveau conseil n'a pu être installé. Agathe notre secrétaire était en télétravail, restait connectée avec la messagerie de la mairie et en liaison avec le Maire assurait toutes les urgences. Guillaume notre agent technique a continué de travailler en adaptant ses horaires avec ceux de son épouse pour la garde de leurs enfants.

*La future équipe municipale n'a pas ménagé ses efforts, malgré le confinement, en acceptant de distribuer les masques offerts par Troyes Champagne Métropole et par le Département. En amont bien avant cette distribution nos trois couturières bénévoles, solidaires, **Marie-Thérèse, Rolande et Isabelle** s'étaient mises à l'ouvrage pour la confection de masques qu'elles ont remis à tous ceux qui en faisaient la demande.*

Nous étions bien sûr tous suspendus aux interventions du Premier Ministre qui a annoncé le 28 mai la phase 2 du déconfinement à partir du 2 juin, juste après le week-end de la Pentecôte !

Quant aux conseils municipaux élus au complet lors du premier tour, la première réunion devait obligatoirement se tenir entre le 23 et 28 mai.

Notre premier conseil a eu lieu le 23 mai et a élu le Maire et ses adjoints, puis un deuxième conseil le 6 juin pour le vote du budget.

Ces 2 conseils se sont déroulés dans la salle des associations qui permettait une distanciation de 2 m entre chaque conseiller masqué.

Cette période de confinement n'a malheureusement pas été un havre de tranquillité pour tout le monde. En effet certains riverains ont subi une augmentation du trafic routier dans la zone des ralentisseurs de la rue du Grand Chaast. Pas moins de 60 camions semi-remorques/jour traversaient notre village pour alimenter une centrale d'enrobage située à Estissac. Cette centrale a pour mission d'alimenter des travaux de réfection de l'autoroute A5, fin du chantier estimée à fin juillet 2020. Après de fastidieuses négociations, le trafic au niveau des ralentisseurs a pu être réduit à 12 camions/jour au grand soulagement des riverains.

D'autre part, nous déplorons l'incivisme avéré de certains Bucetons qui ne respectent pas les horaires de tonte ou de nuisances sonores dans les jours et horaires définis (se reporter à la rubrique « infos pratiques » de cet édito).

*Nous sommes rentrés dans la phase 2 du « déconfinement » annoncé par le Président de la république. La vie normale va pouvoir progressivement reprendre son cours, la mairie est **rouverte** au public dans le strict respect des consignes (voir infos pratiques).*

Une nouvelle période s'ouvre pleine de promesses et d'espoir. A chacun de tirer les leçons pour que nous puissions ensemble construire un avenir meilleur et solidaire.

Le Maire prêt pour un nouveau mandat

Lors de la traditionnelle cérémonie des voeux le Samedi 11 janvier 2020, le Maire, Pascal Desrousseaux a choisi de partager ses émotions durant ses années au service de la commune.

Il a salué son équipe municipale pour le travail accompli puis le personnel communal sur lequel il a pu s'appuyer.

En particulier, Agathe, la secrétaire de mairie, qui a pris en main le lourd dossier de la protection des données et Guillaume, l'employé communal, surnommé le génie de l'invention, qui crée les outils adaptés à son travail. Il a construit une serre, conçu et installé une magnifique décoration de Noël devant l'église.

Le maire a insisté sur l'importance des associations, moteurs de l'activité sociale du village et sur le dévouement des sapeurs pompiers.

En 2019, en plus de l'entretien courant des bâtiments le conseil municipal a clôturé deux dossiers importants : les travaux du chemin du Monument aux morts ont permis de mettre fin aux coulées de boues qui se déversaient sur la route à chaque forte pluie et la procédure de relevage des tombes au cimetière a enfin abouti après quatre années de procédure.

Après avoir tenté de passer le relais, le Maire a constaté qu'aucun candidat ne voulait lui succéder. Par contre, des personnes étaient prêtes à s'investir dans la mesure de leurs compétences et de leur disponibilité. Aussi a-t-il pris la décision de se représenter aux futures élections municipales.



ÉLECTIONS DU MAIRE

Pascal DESROUSSEAUX réélu Maire à l'unanimité

Pour respecter les consignes sanitaires, le conseil municipal s'est réuni le samedi 23 mai dans la salle des associations. Aurélio Vicquery, le doyen des conseillers municipaux, a installé les nouveaux élus dans leur fonction. Puis il a lancé l'appel à candidature pour le poste de maire. Sans surprise, Pascal Desrousseau a été réélu Maire à l'unanimité. Il a pris la parole pour faire voter le nombre d'adjoints fixé réglementairement à trois.

- Gérard Provence, premier adjoint

Délégations : Environnement, associations, finances, patrimoine, urbanisme, travaux neufs.

- Gérard Cochet, deuxième adjoint

Délégations : cimetière, électricité et eau, forêt, voirie, bâtiments communaux, sécurité (sécurité routière, relations avec les pompiers)

- Marie-Christine Desrousseau, troisième adjointe

Délégations : fêtes et cérémonies, communication, fleurissement, action sociale.

Les conseillers :

Rolande CLAEREBOU, Delphine CONVERT, Marie-Thérèse DESCHAMPS, Delphine DUCOVAT, Isabelle MANIERE, Laura VALTON, Aurélio VICQUERY

Les premiers travaux d'installation ont eu lieu: désignation des conseillers communautaires, Pascal Desrousseau et son suppléant Gérard Provence, délégations consenties au Maire par le conseil municipal, lecture et transmission de la Charte de l' élu local.

En attente des directives nationales, le prochain conseil municipal se réunira pour élire les membres des différentes commissions.

INFORMATIONS PRATIQUES

1 – Secrétariat mairie : réouverture

Réouverture aux horaires habituels en respectant les gestes barrières, le port du masque, l'utilisation de votre propre stylo et en privilégiant la prise de rendez-vous par mail mairie@buceyenothe.fr ou par téléphone au 03 25 70 31 49.

Lundi : 14h – 18h Jeudi : 9h – 12h Samedi : 10h – 12h semaine impaire

En dehors de ces horaires, le secrétariat est fermé au public.

2 – Site de la commune « Bienvenue à Bucey »

C'est le site officiel de la commune. Il est tenu et mis à jour bénévolement par un Buceton Stéphane Pellegrini que nous remercions vivement pour son implication. Vous y trouverez toutes les informations actualisées concernant notre commune. Il vous suffit de cliquer sur les différents onglets : « *Accueil, situation, conseil municipal, vos démarches, urbanisme, environnement, notre histoire, associations, professionnels,* » pour savoir tout ce qui se passe à Bucey.

3 – Brûlage à l'air libre

Nous vous rappelons qu'en France il est strictement interdit de brûler vos déchets verts (ou de toute autre nature) à l'air libre dès lors qu'une déchetterie est à votre disposition. Cette interdiction est également valable pour tout type d'incinérateur en votre possession.

Trop peu de personnes savent que la combustion de ces déchets est très néfaste pour la santé et l'environnement : elle libère dans l'air des substances toxiques telles que des particules fines, des oxydes d'azote, des hydrocarbures aromatiques polycycliques, du monoxyde de carbone, des composés organiques volatils ou encore des dioxines.

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 14 000 km parcourus par une voiture à essence récente.

Les particuliers et les professionnels qui brûlent des déchets verts à l'air libre s'exposent à une amende de 450 euros.

4 – Nuisances sonores

Pour le « *bien vivre ensemble* », il nous semble indispensable de rappeler les horaires à respecter pour l'utilisation d'appareils thermiques ou électriques bruyants et gênants pour le voisinage à savoir tondeuse, tronçonneuse, perceuse, élagueuse, souffleur, nettoyeur haute pression etc...

du lundi au vendredi : 8 H 30 – 12 H / 13 H 30 – 19 H 30

le samedi : 9 H 00 – 12 H / 15 H 00 - 19 H

Interdiction de faire du bruit les dimanches et jours fériés.

Pour les contrevenants, l'amende s'élève à 68 euros.

5 – Boîte à livres

Nous vous rappelons qu'une boîte à livres est installée dans la cour de la mairie, en accès libre et gratuit 7 j sur 7 et qui fonctionne grâce à la participation des habitants. Le principe est simple : donnez, empruntez, échangez selon vos besoins.

6 – Sacs jaunes

Les sacs jaunes pour le tri sélectif sont toujours à disposition dans le couloir de la mairie.

7 – Comment améliorer votre cadre de vie

Nous vous incitons à entretenir la partie communale devant votre habitation. Certains Bucetons le font déjà depuis plusieurs années. Ils sont les premiers bénéficiaires de l'embellissement de leur façade.

La volonté de la commune de ne pas utiliser de pesticides rend la tâche de notre employé communal difficile. Ensemble, améliorons la qualité de vie à Bucey. Nous comptons sur votre soutien.



Une figure de Bucey-en-Othe s'en est allée

Une assistance nombreuse est venue rendre un dernier hommage à Yves Bernaudat dans la petite église de Bucey-en-Othe le 6 décembre 2019.

Yves Bernaudat naît le 17 mai 1924 à Bucey-en-Othe. Fils de paysan, il reprend la ferme de ses parents. Avec ses amis agriculteurs, Jacques Douine, Jean Vancy et Michel Deschamps, il crée un des premiers GAEC.

Il s'engage aussi au niveau communal et occupe le poste d'adjoint au maire de 1961 à 1965. Il ne poursuit pas pour s'occuper de sa mère âgée et malade. Il se marie le 9 juin 1979 avec Monique Bodié, originaire de Dierrey Saint Julien. Ils vivent paisiblement jusqu'en 2002 où, sentant que l'entretien de leur grande propriété devient de plus en plus lourd, ils décident de vendre pour s'installer à Troyes dans un appartement.

Mais Yves reste très attaché à son village. Il participe toujours aux différentes manifestations et entretient ses liens amicaux. Il occupe sa retraite en fréquentant assidûment les Archives Départementales. Il partage ses découvertes et alimente le petit journal de Bucey, sous la plume de Robert Poisson.

Investi dans la sauvegarde du patrimoine buceyon, il est vice-président de l'ASPBO de 2000 à 2001. Avec son épouse, il a fait don à l'église d'un magnifique vitrail. Sa santé devenue fragile, ils venaient tous deux d'intégrer une maison de retraite. Après une vie, très riche, il s'est éteint à l'âge de 96 ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée par le père Jean Brethé et l'équipe paroissiale du secteur. Yves Bernaudat a été inhumé dans le cimetière de Bucey. Notre journal présente ses sincères condoléances à sa famille.



AU FIL DU TEMPS

Décès

Monsieur Dominique CANIER, le 16 novembre 2019

Madame Carmen PETIDENT, le 28 mars 2020

Élue au Conseil Municipal de septembre 2012 à mars 2014
Bénévole à l'A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural)

Toutes nos pensées ont accompagné leur famille

Naissances

Alexis, le 27 février 2020 chez Laura VALTON et
Clément-Pierre PERRIN, 10 rue du Presbytère



Emilie, le 23 mars 2020 chez Claire JEANNIN et
Paul-Emmanuel SCHNITZLER, 28 rue Jean-Thomas
Bonnemain

Toutes nos félicitations aux parents

LES POMPIERS

La compagnie de sapeurs-pompiers a invité le conseil municipal dans son local rénové le samedi 7 mars. Régis Vancy, le Chef de corps, a remercié le Maire et les conseillers qui ont été à l'écoute tout au long des dernières années ce qui a permis d'oeuvrer dans de bonnes conditions. Le Maire, Pascal Desrousseaux, a répondu en insistant, lui aussi, sur l'importance de la concertation entre les élus et les pompiers. Par ailleurs, une belle dotation du département a permis de compléter le matériel.

Après ces paroles chaleureuses, une visite commentée a eu lieu. Franck Henry a présenté le camion avec son matériel de première intervention. Il a précisé que Guillaume Léger était intervenu pour le remettre en état de marche. A l'heure actuelle, il manque juste une citerne de 500 l d'eau, impossible à transporter dans ce véhicule. L'achat d'un petit camion le permettrait.

Ensuite, Clément a énuméré les différents matériels que possède la compagnie achetés par la commune ou par leur amicale comme dernièrement l'acquisition d'une échelle de toit en bois. Tuyaux, bâches, sac de premier secours, tronçonneuse, pompe pour vider les caves, tenues et produits pour détruire les nids de guêpes, frelons ou abeilles quand les apiculteurs ne peuvent pas les récupérer. Les lances étaient exposées sur une table pour montrer l'évolution des techniques et si le poids de l'objet reste pratiquement le même, la fonctionnalité a nettement progressé pour un meilleur maniement.

Jacky Hancke, pompier retraité et conseiller municipal du précédent mandat, a aménagé une partie du local en vestiaire en utilisant l'espace de l'ancienne cabine téléphonique. Autrefois, les pompiers conservaient leur tenue de feu à domicile, ils les entreposent désormais près du camion.

Pascal Toulouse a donné les dernières informations venant du département. Les grands centres se sont rendu compte qu'ils avaient absolument besoin des bénévoles des CPI communaux, les hautes instances du département ont donc décidé de donner des moyens financiers pour améliorer les équipements. Il a rappelé que la région Est était la zone la mieux équipée en CPI, exceptionnelle au niveau national.

L'échange s'est terminé autour du verre de l'amitié offert par Sylvain Neff, le président de l'Amicale des sapeurs pompiers et les délicieux petits fours préparés par Stéphanie Vancy. Les invités ont ressenti la convivialité des lieux : de nombreuses photos ornent les murs rappelant le souvenir des anciens et de certains événements. On les voit notamment perchés sur leur local, en pleine rénovation de la toiture.



Les festivités de la fin d'année 2019



Repas des aînés



Noël des aînés



La Saint-Eloi



Décorations de Noël devant l'église



Noël des agents communaux



La Sainte Barbe



Marché de Noël stand d'Harmony



stand de Noémie



Baby-foot de la gym

Les festivités de l'année 2019

Monsieur le Maire et les membres du Comité d'Action Sociale ont invité **les aînés de plus de 70 ans au traditionnel repas de fin d'année**. Les propriétaires du château Anne-Marie et Aurélio Vicquery ont eu la gentillesse de les accueillir dans leur salle de réception, déjà joliment décorée sur le thème de Noël. Pour plus de convivialité, des tables rondes étaient dressées. Le repas préparé par Mr et Mme Blanchet de Trancault a régalé les convives. Après le dessert, l'humeur joyeuse déclencha quelques chants.

Fidèle à la tradition l'Association d'Animation du village a réuni les habitants pour fêter la Saint-Eloi. Brioche, clémentines et chocolats en décoration sur les tables ont attisé la gourmandise des participants. Puis les bénévoles offrirent le vin chaud préparé par Lucette.

Les cartes de l'association ont été vendues ainsi que des enveloppes. Puis des lots ont été distribués. La présidente a invité les convives à se retrouver le dimanche 15 décembre pour le marché de Noël.

Encore un marché de Noël pour les membres de l'Association d'Animation de Bucey-en-Othe. Malgré la météo peu engageante les visiteurs n'ont pas hésité à venir. Quelques exposantes avaient fabriqué des décors pour l'intérieur des maisons. En effet, parmi les nombreux stands, des artistes bucetennes ont exposé leurs productions : tableaux, cartes de voeux et boules de Noël décorées à la main pour Harmony, origamis et petits anges aux crochets pour Noémie, aquarelles pour Rozenn. Après leurs achats, les badauds ont pu apprécier crêpes et vin chaud.

Cette année Guillaume Léger, l'employé communal a réalisé un nouveau décor sur la place de l'église : un paysage nordique qui a été tout juste finalisé pour accueillir les visiteurs du marché de Noël. Le spectacle est magnifié dès la tombée de la nuit par les illuminations et sublimé en fond par les vitraux de l'église.

Du baby-foot au marché de Noël. A Noël, les souvenirs d'enfance resurgissent. Pour ceux qui ont connu le baby-foot dans les cafés, et pour les plus jeunes qui le découvrent, les gymnastes vous proposaient de venir vous affronter dans des parties accessibles à tous. Si celui-ci n'est pas reconnu comme un sport en France, il l'est dans certains pays comme l'Italie et l'Autriche. Que ce soit en solitaire ou par équipe de deux, tous les gagnants ont été récompensés. Une pêche à la ligne accueillait les tout petits.

Le maire a réuni les employés communaux afin de leur remettre un colis de fin d'année. Il était entouré des conseillers municipaux, des membres de la commission d'action sociale, du chef de corps de la compagnie de sapeurs-pompiers et des présidentes des associations locales. Après avoir félicité chacun pour son travail et son implication dans la commune, il a annoncé qu'il se représentait aux prochaines élections. Il a souhaité de bonnes fêtes de fin d'année à tous en proposant de prendre le verre de l'amitié.

Les membres de la commission d'action sociale de la commune ont distribué les colis de Noël aux aînés qui apprécient toujours les produits du terroir et le traditionnel foie gras. Ce petit moment de convivialité permet de se renseigner plus précisément sur la vie quotidienne des aînés, d'envisager des projets et pour les bénévoles d'organiser des après-midi festifs adaptés. Cette année, le Maire Pascal Desrousseaux a visité Madame Odette Drouot.

LES ASSOCIATIONS

Toutes les associations ont dû annuler leurs manifestations en raison de la pandémie.

L'Association d'Animation n'a pas pu organiser la chasse à l'œuf, le carnaval et le repas dansant de fin juin.

La section gym dont l'activité a été suspendue a dû renoncer à sa rando'huîtres.

La section randonnée compte 41 adhérents et a dû elle aussi interrompre ses sorties dans les bois de Bucey, Vauchassis, Estissac et autres communes environnantes. Chacun est impatient de répondre présent au rendez-vous qui sera fixé par Marie-Claire Fauconnier le mardi matin à partir de 9 H dès que cela redeviendra possible.

L'Association des Anciens Elèves de Bucey n'a pas pu organiser les retrouvailles tant attendues chaque premier dimanche de juin.

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine est désolée de vous annoncer le report de ses manifestations prévues le 1er trimestre 2020 à une date ultérieure (foires aux livres et concerts). Cependant le projet de restauration engagé et concernant une partie de la statuaire avance. Les oeuvres reviendront dès que ce sera possible et leur retour sera fêté lorsque les réjouissances et disponibilités le permettront.

VIE COMMUNALE

La petite serre de la commune remplit bien son office, elle regorge de fleurs multicolores. En effet, Guillaume, l'employé communal, a déjà préparé les jardinières pour décorer le village. A l'automne, il a réalisé de nombreuses boutures de plantes vivaces et herbacées qui viendront agémenter les massifs. Les saints de glace sont passés et les plantations vont aller bon train mais avant il faut tondre et désherber.



Lire son journal dès le petit matin apporte un peu de réconfort pendant le confinement. Le service est assuré à Bucey-enOthe par Pascal Mignon, un travailleur de l'ombre. A l'heure où bon nombre d'habitants sont encore sous la couette, ce livreur de journaux parcourt la commune à vélo pour déposer le quotidien dans les boîtes aux lettres des abonnés





La section gymnastique de l'Association d'Animation de Bucey-en -Othe a renoué les premiers liens entre ses adhérentes le lundi 2 juin par une randonnée sur les chemins du village. Les activités en salle n'étant pas autorisées, la première séance de gymnastique a eu lieu le lundi suivant sur le stade.

Le beau temps a procuré un sentiment de bien-être lors de la reprise des exercices. Les séances, tapis sur l'herbe, vont se prolonger tout au long du mois en attendant les prochaines instructions sur les mesures de précaution sanitaires.

La rentrée de septembre est déjà dans toutes les têtes et on espère reprendre un rythme normal. Grâce aux manifestations de l'année 2019, la trésorerie était bonne et a permis d'assurer le salaire de l'animatrice, Cécile CHARBONNEAU. Il faudra bien sûr les renouveler et en imaginer d'autres pour reconstituer une réserve.

Les inscriptions peuvent démarrer. Les personnes intéressées doivent se faire connaître dès à présent. Elles peuvent profiter d'une séance gratuite pour tester l'activité.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Marie-Thérèse DESCHAMPS au 03 25 70 34 02.



**Cours très variés, modernes et en musique, adaptés à l'âge et aux difficultés de chacun e.
Exercices musculaires et cardio-respiratoires, stretching, pilates, yoga, relaxation**

Le FC BUCEY saison 2019/2020

La saison du FC BUCEY avait commencé comme toutes les autres par son assemblée Générale qui clôturait une saison honorable et commençait la nouvelle saison. Cette nouvelle saison voyait Michel PRUNIER laisser sa place de Président à Aurélien PRIEUR.

Michel PRUNIER restant lié au club, devenait tout naturellement Président d'Honneur du FC BUCEY en reconnaissance des nombreuses années passées au sein du club.

La saison reprenait tranquillement avec les entraînements à partir du 02 août et une série de matchs amicaux face au RC de l'AUBE, FC VALLANT FONTAINE et l'AS de la vallée du LONGSOLS.

Puis le championnat reprit par un report du premier match en raison des vendanges.

S'ensuivit la réception de l'USM CRANCEY qui ne se présenta pas au match, la première victoire de la saison était donc obtenue par forfait.

La machine du championnat prenait son rythme avec les réceptions de l'AM BAGNEUX CLESLES, de CONFLANS et de la NOGENTAISE USCN ainsi que les déplacements chez le RS 10, l'ASOFA, PLANCY et DROUPT SAINT BASLE.

Puis vient le temps de l'automne, un automne pluvieux qui imposa bon nombre de reports.

C'est ainsi que le FC BUCEY, à la trêve, présentait un bilan plus que positif (8 matchs joués, 7 victoires et 1 défaite).

Le mois de janvier était le signe de la reprise, et comme chaque année le FC BUCEY se réunit autour d'une bonne galette, qui cette année avait un goût particulier pour l'entraîneur David ZINTY qui s'est vu remettre la médaille de bronze du District Aube Football, en reconnaissance de ses années d'engagement en tant que dirigeant dans le Football Amateur.



Puis ce fut le temps de reprendre la direction des terrains mais le temps n'y était pas. Et le seul match qui a pu être joué a été délocalisé sur le Complexe Sportif Tout Temps de la Commune de TROYES. Le Président du FC BUCEY remercie la Commune de TROYES pour la mise à disposition de ses installations. Ce match ne vit ni vainqueur ni vaincu entre le FC BUCEY et le RS10 pour ce match retour. La suite, on la connaît tous ! Les premières mesures de protection prises, par le District Aube Football, dans le cadre de la pandémie liée au COVID 19. Ensuite, ce fut le confinement décrété par le Président de la République.

Et depuis le 17 avril, nous savons que les championnats sont terminés... le FC BUCEY finit donc la saison avec 9 matchs Joués, 7 Victoires, 1 Nul et 1 Défaite. Désormais le Club tourne son regard vers le D.A.F pour connaître son sort pour la saison à venir.

Nous savons que l'équipe dirigeante du club est déjà sur le pont pour préparer au mieux la saison à venir. Saison qui pourrait apporter de la nouveauté au sein du FC BUCEY. Affaire à suivre !!!!

Le Président du FC BUCEY tient à remercier Mr Desrousseaux Pascal Maire de la commune du BUCEY EN OTHE ainsi que Guillaume, employé communal, pour la mise à disposition et l'entretien fait sur les installations du STADE de l'OREE D'OTHE.

LE FC BUCEY A DU COEUR

Ce samedi 9 mai 2020, à 8 h 15 Rudy MILLEY (joueur et animateur jeunes) et Aurélien PRIEUR, (Président du FC BUCEY) se sont rendus à la Résidence St LIEBAULT, Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA) située à Estissac.

Cette rencontre avait pour but d'apporter un peu de réconfort aux résidents dans la situation que connaît notre pays. A l'initiative de Rudy MILLEY, le FC BUCEY a pris la décision d'apporter des viennoiseries aux résidents et au personnel.

Le FC BUCEY a donc démarché la boulangerie PASCAL PLIQUE de Troyes pour arriver à réaliser ce moment de réconfort pour des résidents confinés et loin de leur famille. Nous les remercions pour ce geste.

La délégation du club a été reçue par Madame Samia HIMEUR, responsable de la structure ainsi que par 3 résidents. Ce moment a permis un échange entre les résidents et les membres du club. L'ensemble des résidents étaient ravis de ce petit réconfort au réveil, au moment du petit déjeuner. Le club réfléchit déjà à d'autres initiatives à destination de nos aînés.



ECOLE DE FOOT

Le FC BUCEY a le plaisir de vous informer de la création de l'Ecole de Football Bucetonne (EFB) au sein de son association. Pour cette première saison l'école de foot ouvrira deux niveaux d'âge (U9 et U11). Les garçons et les filles nés entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2013 sont les bienvenus.

L'accueil pédagogique sera assuré par Rudy MILLEY (joueur au FC BUCEY) qui a suivi les formations d'animateur en football (module U9 et U11) dispensées par le District Aube de Football. Il passera la formation d'éducateur durant la saison 2020/2021.

Il aura en charge l'accueil et la formation pédagogique de vos enfants dans le respect des valeurs du club (respect de l'adversaire, plaisir du joueur, camaraderie etc...)

Si vous êtes intéressé, vous pouvez les contacter via leur mail : bucey.fc@aube.lgef.fr ou via les pages facebook : Ecole de Foot Bucetonne ou Football Club de Bucey en Othe.





La Fête des mères

Cette année, en raison des circonstances exceptionnelles, le conseil municipal n'a pas pu réunir les mamans pour la traditionnelle fête des mères.

Les élus ont tout de même souhaité manifester leur attachement à ce petit moment de convivialité et l'ont maintenu sous une autre forme : le Maire et les conseillers sont ainsi passés de maison en maison pour offrir une rose à chaque maman du village.

Ce petit marathon a été riche en échanges et a permis d'aller à la rencontre de nouveaux habitants.



Madame TABUTIAUX



Madame LELONG



Madame POUSSY

Confinement : la nature lui dit merci !

Cette période inédite de confinement avec ses sorties contrôlées a permis de profiter pleinement des promenades dans l'environnement proche.

De plus l'absence de tonte des bordures de chemins m'a donné l'occasion de découvrir deux plantes sauvages que je ne connaissais pas :

- **l'ornithogale en ombelle** (*ornithogalum umbellatum*) est une élégante bulbeuse de la famille des asparagaceae (une cousine des asperges) qui aime les sols argileux pauvres en matière organique. Les Grecs anciens l'ont baptisée « lait d'oiseau » à cause de sa couleur délicate. Pour ma part je trouve que ses fleurs à 6 pétales d'un blanc pur et lumineux la font ressembler à des étoiles dans l'herbe !

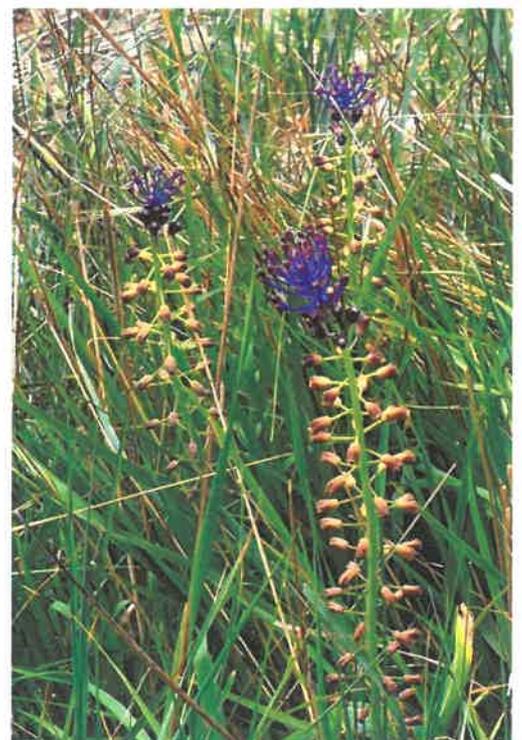


Communément appelée « la dame d'onze heures » elle s'ouvre lorsque le soleil est à son maximum et se referme le soir ou lorsque le ciel est couvert, à partir du mois d'avril. Attention car la belle est toxique pour les humains et les animaux !

- **le muscari à toupet** (*muscari comosum*) est aussi une bulbeuse de la famille des asparagaceae des bords de chemins calcaires et ensoleillés .

Elle dépasse rarement les 30 centimètres mais assure le spectacle car cette belle sauvageonne offre sa coiffure ébouriffée violette pour mieux attirer les insectes butineurs. Les bulbes sont comestibles, ébouillantés, salés, poivrés et mis en bocal dans l'huile d'olive : ils sont des condiments traditionnels en Italie. Mais leur récolte serait préjudiciable à leur dissémination sur les bords des chemins ... mieux vaut se contenter de l'admirer.

Nul besoin de voyager loin pour profiter des beautés de la nature : l'environnement local fourmille de surprises, alors bonnes promenades et bonnes observations à tous !



Le déchet vert ... c'est quoi ? la chronique environnementale de Gérard Provence

Les déchets biodégradables de jardin ou de parc (c'est-à-dire des déchets qui se décomposent au fil du temps), appelés déchets verts, sont :

l'herbe après tonte de pelouse,
les feuilles mortes,
les résidus d'élagage,
les résidus de taille de haies et arbustes,
les résidus de débroussaillage,
les épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf, certains restes de repas.....
Ils composent 40 à 60% de notre poubelle d'ordures ménagères.

Que faire de ses déchets verts quand il est impossible de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie ou collecte sélective) et interdit de les brûler à l'air libre ?

LE COMPOSTAGE ET LE PAILLAGE

JARDINER AU NATUREL DANS UN COIN DE NOTRE JARDIN



Ces pratiques, inspirées du processus de régénération dans la nature, améliorent la fertilité de la terre de nos jardins ou de nos plantes en pot, sans produits chimiques.

Un geste doublement bénéfique car nous réduisons les déchets produits et nous faisons du bien à nos plantations. En plus, c'est facile et c'est gratuit !

TOUS LES GUIDES ET FICHES DE L'ADEME SONT CONSULTABLES SUR :
www.ademe.fr/guides-fiches-pratiques

Juste deux extraits des fiches Quels déchets composter ? Sans hésiter :

► Les déchets de cuisine: épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc.

► Les déchets de jardin, s'ils ne sont pas utilisés pour le paillage (voir page 18) : tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées, etc.

► Certains déchets de maison: mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur, etc.

Modérément ou avec précaution

► Les déchets très ligneux ou durs (tailles, branches, os, noyaux, trognons de chou...): parce qu'ils se dégradent plus difficilement, ils peuvent être broyés au préalable.

► Les mauvaises herbes : leurs graines résistent au compostage et peuvent germer.

► La viande: il est préférable de la placer en petits morceaux au centre du tas, hors d'atteinte des animaux.

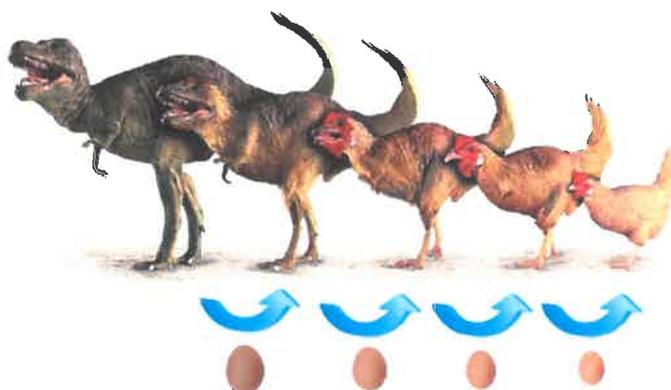
► Les coquillages et les coquilles d'œufs : même s'ils ne se décomposent pas, leur usure apporte des éléments minéraux et leur structure facilite l'aération.

FABRIQUEZ VOUS-MÊME VOTRE COMPOSTEUR

Vous pouvez utiliser:

- un bac cubique en bois, à base de planches, de rondins ou de palettes,
- un treillis métallique cylindrique, éventuellement entouré d'une toile, d'une natte de roseaux ou d'une feuille de plastique perforée,
- un box en parpaings.
- le composteur vendu en jardinerie ou proposé par TCM vers le 20 février(28€), pour livraison après le confinement.

Une plaisanterie pour égayer nos longues soirées ... de confinement : la meilleure machine à composter : la poule.



Aux rendez-vous de l'histoire locale avec Robert POISSON

Dans un précieux carnet déposé aux Archives Départementales, Pierre-Louis Célestin Douge, Curé de Fontvannes jusqu'en 1870 évoque sous ce titre une aventure incroyable .

En 1616, les Seigneurs de Bucey et de Chaast se donnent un cartel pour des droits honorifiques. Leur fin tragique.

Dans ses chroniques, Courtalon raconte qu'en 1616 *"un Seigneur de Bucey et celui de Chaast, en contestation pour des droits honorifiques, se donnèrent un cartel au sortir de la messe. Il se présenta un ruisseau à passer sur une planche. Dispute de politesse. Celui qui passa le premier se sentit tout à coup blessé dans le dos; mais, se retournant, il eut encore assez de force pour enfiler son agresseur"*.

P.L.C. Douge commente :

« Le Seigneur de Bucey dans ce temps-là ne pouvait être que Odard de Roffey(**), Seigneur de Fontvannes et de Bucey. Il avait pour épouse en 1616 Louise de Madeil(**) de laquelle il tenait la Seigneurie de Bucey.<...> à cette époque, le Seigneur de Chaast était Charles Le Lieur, et prenait le titre de Sieur de Chaast et des Fossés.

À l'occasion de la manifestation l'Aube en Champagne, qui s'est tenue au château le 2 juillet 2017, la chorale de Bruno Chérier a remis en mémoire cette étrange aventure mise en musique par Jean-Claude Boyer.

Complainte des seigneurs de Bucey

Nous allons vous conter l'histoire
De ces deux seigneurs de Bucey
Ils sont morts, un matin, sans gloire,
Tous deux le nez dans un fossé.
L'un, se croyait plus grand que l'autre
Et l'autre plus que le premier
Aux yeux de Dieu c'est grande faute
Qu'arrogance et que vanité.

C'était au sortir de la messe
La cloche égrenait dans son chant
Des notes pleines d'allégresse
Qui se répandaient sur les champs,
Mais le diable est là qui nous guette,
Qui anime les cœurs mauvais.
Au beau milieu de cette fête,
Odouard et Charles s'observaient.

Odouard de Roffey, dans les Roises ,
A fait bâtir son beau château.
Charles le Lieur, qui le toise,
A sa demeure un peu plus haut,
Au Grand Chaast, modeste domaine.
Ils sont hautains, fiers et jaloux.
C'est la gloriole qui les mène
La fausse gloire qui rend fou.

Chacun vers sa maison se presse
Mais il faut passer le ruisseau.
Odouard à traverser s'empresse
Présentant à l'autre son dos.
Charles de Chaast, fâché, l'agresse
Il sort l'épée de son fourreau
Lâchement l'attaque, le blesse,
Veut le précipiter dans l'eau

Mais Sire Odouard se redresse
Répandant son sang, il fait front
« Traîtrise » ! Malgré sa faiblesse,
Il fait face à ce lâche affront.
Et l'un comme l'autre succombe
Aux coups qui lui sont assésés
Les voilà tous les deux dans la tombe
Dieu ait leur âme, en sa bonté.

Mangeons un brin, vidons un pot
Tous deux sont morts, le nez dans l'eau

DERNIÈRE MINUTE

Quand les églises révèlent leurs trésors



L'opération « Un jour, une église » du 1^{er} juillet au 31 août permet de découvrir gratuitement les églises de l'Aube.

Le principe : un habitant, bénévole, fait visiter l'église de son village aux gens du coin comme aux gens de passage.

Ce sont des visites « laïques » tournées vers l'architecture, la statuaire et les vitraux. L'Aube totalise 9 000 m² de vitrail et 66 % des sculptures du 16^e siècle de la région.

L'église c'est l'histoire du village. Elle raconte toutes les vicissitudes des villageois, c'est le petit patrimoine de campagne. Et le mieux c'est de raconter ce patrimoine à travers la bouche d'un de ses habitants

Cette année, c'est Madame Evelyne Deschamps de Bucey qui prend le relais de ces visites estivales, qui auront lieu :

le vendredi 3 juillet à 14 h 30 et le mardi 4 août à 14 h 30.

En raison des circonstances particulières, un protocole sanitaire a été mis en place
De même, ces visites sont limitées à 9 personnes.. Il est recommandé de s'inscrire (gratuitement) au préalable

-soit sur le site du Comité Départemental de Tourisme de l'Aube bonjour@aubechampagne.com

-soit directement auprès de Madame Evelyne Deschamps au 06 62 56 92 59

Ensemble économisons le papier, si vous désirez recevoir l'édito par mail uniquement, vous pouvez envoyer un mail à la mairie mairie@buceyenothe.fr

Cet edito est réalisé avec la collaboration de « la commission communication » :

M. Thérèse Deschamps, Rolande Claerebout, Laura Valton, M. Christine Desrousseaux